

MACS ET AYGUEBLUE

Constatant sur le territoire de MACS une insuffisance d'installations nautiques chauffées et couvertes, indispensables à l'apprentissage de la natation dans de bonnes conditions, notamment par le milieu scolaire, la C.d.C. a décidé de répondre à ce besoin.

Suite à l'étude faite par le cabinet IPK, cet objectif qui consistait en la réalisation d'une piscine traditionnelle, s'est transformé (au fil du temps tel qu'il en apparaît dans la lecture des comptes rendus de MACS) en la volonté de réaliser un centre aquatique intercommunal s'orientant vers le sport-loisirs, le bien-être et l'entretien corporel pour les raisons ci-dessous annoncées :

- LIMITER LES RISQUES DE NOYADES SUR LE LITTORAL ET DANS LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS
- PERMETTRE AUX POPULATIONS SCOLAIRES D'ACCÉDER A UN PROGRAMME COMPLET DE NATATION, DANS DE BONNES CONDITIONS
- FOURNIR A LA POPULATION ET AUX NOUVEAUX ARRIVANTS UNE OFFRE ADAPTÉE DE SPORT LOISIRS AQUATIQUES
- VALORISER LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL DANS SON ENSEMBLE EN VEILLANT A L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES ET DES EQUIPEMENTS POUR TOUS
- FAVORISER L'EQUILIBRE TERRITORIAL EN TENANT COMPTE DES ENJEUX ACTUELS (LITTORAL TOURISTIQUE/ ARRIERE PAYS)
- RENFORCER L'IMAGE ET LE ROLE DE L'INTERCOMMUNALITÉ EN CRÉANT UN EQUIPEMENT STRUCTURANT ATTRACTIF

Deux hypothèses d'investissements ont été prévues :

Coût Opération hors options	5,8 à 6,3	M€ HT
<u>HYPOTHÈSE BASSE</u>	6,9 à 7,5	M€ TTC
	Soit en francs	38,04 à 41,3 MF HT
		46 à 49 MF TTC

Coût Opération hors options	8,8 à 9,75	M€ HT
<u>HYPOTHÈSE HAUTE</u>	10,5 à 11,6	M€ TTC
	soit	57,7 à 63,9 MF HT
		69 à 76 MF TTC

Dans une optique de création d'une agglomération de plus de 45 000 habitants située entre le BAB et le Grand Dax, d'un accroissement de la population (plus de 50% en 2025) et pariant sur un essor économique important, MACS a choisi l'hypothèse la plus onéreuse. Les installations nautiques ayant la réputation d'engendrer de notables déficits, nous nous sommes inquiétés du coût de cet investissement, de son exploitation et des inévitables répercussions financières sur le budget de MACS et donc sur la fiscalité locale.

Nos interrogations ont été renforcées par la lecture du rapport détaillé de la société IPK, (obtenu auprès des instances de MACS) qui met en évidence, dans le tableau ci-dessous, un certain nombre d'opportunités dont plusieurs paraissent discutables, mais aussi un certain nombre de menaces non exhaustives et qui n'ont malheureusement pas retenu l'attention des délégués communautaires.

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Un territoire en plein essor ☺ Une pression démographique à accompagner et anticiper (+50 % d'ici 2025) ☺ La proximité des agglomérations du BAB et du Grand Dax ☺ Des voies d'accès importantes pour accéder au territoire (A 64 et A 63) ☺ Une « place à prendre » pour MACS entre Bayonne et Dax ☺ Un territoire très touristique qui peut profiter au fonctionnement d'un équipement aquatique intercommunal 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Un vaste territoire où les voies de circulations ne sont pas évidentes d'une commune à l'autre (Moliets / Ste Marie de Gosse) ☹ Une dichotomie entre la zone littorale et l'arrière pays ☹ La coexistence de trois bassins de vie à l'année entre Soustons au Nord et Saint Vincent de Tyrosse et Capbreton au sud ☹ Un territoire à deux visages selon la saison (période touristique et reste de l'année) ☹ Nécessité d'harmoniser sur le territoire l'offre de pratique aquatique
<ul style="list-style-type: none"> ☺ Une demande scolaire à satisfaire ☺ Un mouvement sportif quasi inexistant qui ne demande qu'à se développer autour des activités nautiques et d'entretien corporel ☺ Une demande forte de la part du grand public résidant à l'année sur le territoire de MACS ☺ La nécessité de répondre aux besoins d'apprentissage de la natation dans une région présentant un rivage dangereux. 	<ul style="list-style-type: none"> ☹ Une offre de bassins de loisirs de plein air très importante, mais ne répondant pas aux besoins à l'année ☹ La proximité de villes thermales de renommée offrant des possibilités de balnéothérapies ☹ La présence d'une concurrence certaine qui ne s'exerce toutefois qu'en période estivale avec la présence des piscines de loisirs et de l'océan

Bien qu'incomplet, ce tableau a le mérite de démontrer clairement des risques sérieux encourus sur le plan financier susceptibles de se traduire par un échec (fréquentation insuffisante au regard de l'investissement).

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la fréquentation publique du futur équipement pourrait être de l'ordre de :

HYPOTHÈSE HAUTE

140 000 entrées piscine

10 000 entrées remise en forme

HYPOTHÈSE BASSE

80 000 entrées

5 000 entrées remise en forme

Ces chiffres ne pourront être atteints qu'à la seule condition qu'une gestion dynamique, qu'une véritable stratégie de promotion et qu'un programme d'activités et d'animations soient mis en place et développés sur l'équipement.

Les hypothèses de fréquentation retenues, résolument optimistes mais non justifiées statistiquement dans l'étude, s'appuient sur une zone géographique « d'attraction » peu réaliste (de la zone BAB au Grand DAX !...). Considérant qu'une plus large variété de prestations proposées au public constitue un facteur positif de fréquentation, IPK a crédité arbitrairement l'hypothèse haute de 140 000 entrées contre 80 000 en hypothèse basse, soit un écart significatif qui ne nous paraît pas fondé. De plus, les mises en garde énoncées dans le rapport IPK accentuent l'aspect aléatoire et difficilement cernable des prévisions de fréquentation qui sont utilisées pour déterminer les recettes escomptées portées dans le compte d'exploitation prévisionnel.

Cela explique que l'hypothèse basse génère un déficit d'exploitation largement supérieur à celui de l'hypothèse haute ? (116 000 € et 38 500 €) mais reste sujet à caution. En ne retenant qu'un seul exemple, dans les produits escomptés, comment peut-on justifier des recettes de fréquentation scolaire variant de 97 000 à 126 500 € respectivement pour les hypothèses basse et haute ?

L'attractivité ludique des installations ne modifie en rien la réponse au besoin d'apprentissage de la natation, et dans les deux hypothèses la fréquentation ne peut qu'être similaire. Dans le cadre scolaire, toute augmentation des recettes se répercutera intégralement en dépenses sur les budgets communaux ainsi que le confirme sans ambiguïté le rapport IPK.

CHARGES	€		PRODUITS	€	
	Hypothèse basse	Hypothèse haute		Hypothèse basse	Hypothèse haute
Frais de personnel	377 000	480 000	Entrées publiques	315 000	506 000
Fluides et énergie	140 000	190 000	Activités	45 000	55 000
Frais d'entretien et de gestion	90 000	125 000	Autres recettes publiques : « boutique », distributeurs, snack, buvette	20 000	45 000
Promotion/ Communication	18 000	18 000	Fréquentation scolaire*	97 000	126 500
			Fréquentation associative*	32 000	42 000
			Déficit réel d'exploitation	116 000	38 500
TOTAL	625 000	813 000	TOTAL	625 000	813 000

* Au-delà de la prise en compte du déficit réel d'exploitation, le montant à la charge du Maître d'Ouvrage variera en fonction des modalités de prise en charge des utilisations scolaires et associatives de l'équipement.

Si la collectivité intercommunale prenait en charge la totalité de ces coûts, le montant global annuel à sa charge serait de l'ordre de **245 000€** pour l'hypothèse basse (soit environ 1,6 MF) et de l'ordre de **207 000 €** pour l'hypothèse haute (soit environ 1,35 MF).

(Nous avons exclu de notre réflexion tous les frais annexes tels que le transport des enfants et divers qui resteront bien sûr à la charge des communes et accroissent les pertes prévisionnelles).

Nous constatons que l'investissement additionnel de 3 450 000 euros (HT) pour l'hypothèse haute serait susceptible de réduire faiblement le coût d'exploitation (38 000

euros) mais sans qu'il soit tenu compte de la charge financière correspondante (capital emprunté ?).

En conclusion, nous retiendrons les points suivants :

- La société IPK n'a pas ignoré l'essentiel des aspects négatifs du projet choisi et on aurait pu s'attendre à une grande prudence de sa part ainsi que de la Communauté de Communes. Cela n'a pas été le cas. La possibilité de réaliser un équipement classique (375 m² de bassins par exemple) nécessitant moins de moyens financiers n'a pas été envisagée, ni même chiffrée. L'hypothèse basse qui comportait un moindre nombre de bassins thématiques, a été éliminée.

Paradoxalement, la société IPK a estimé que la meilleure façon de remédier aux aspects négatifs du projet et ainsi de limiter les pertes financières, était d'investir davantage en positionnant le futur équipement sur un concept novateur par rapport à ceux existants.

Par cette position « audacieuse », la société IPK a incité à une prise de décision finale positive des délégués communautaires en faveur de l'hypothèse haute. Aussi, nous sommes conduits à nous demander s'il est normal que le Cabinet Conseil chargé de l'étude de faisabilité et de programmation (IPK) puisse ensuite être désigné pour l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage ?

- L'essentiel de la rentabilité dépend de la demande du grand public résident permanent (voir compte d'exploitation prévisionnel). Nous n'avons trouvé aucune trace d'étude de terrain sur ce point crucial.

- Quelle sera l'incidence de la fréquentation touristique alors que les équipements existants ou en cours de création entrent directement en concurrence et que l'accueil des vacanciers est assuré à 95% par le littoral ? Il ressort de cette dernière constatation que l'on peut s'interroger sur la pertinence du choix du lieu d'implantation du projet Aygueblue !

- L'ensemble de cette étude nous prédispose au pessimisme et il apparaît que celui-ci est justifié. **Le Président de Macs a annoncé une hausse d'un peu plus de 5% sur les lots attribués et il estime d'ores et déjà un dépassement prévisionnel de 10%.**

Dans ces conditions, nos inquiétudes ne peuvent être que renforcées. Le coût faramineux de l'investissement projeté ainsi que les pertes d'exploitation probablement sous-estimées rejailliront obligatoirement sur l'ensemble des contribuables. Nous craignons un énorme gâchis financier et nous déplorons que l'argent de nos impôts soit si mal utilisé... alors que de nombreux besoins prioritaires restent insatisfaits !